



NOTE D'ÉDUCATION PERMANENTE

de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)

www.ftu.be

N°2023– 03, juin 2023

Rendre l'écologie populaire

Réflexions à partir du dernier ouvrage de Fatima Ouassak

La mobilisation autour des enjeux écologiques semble parfois se cantonner aux classes moyennes et supérieures, peinant à trouver du répondant auprès des classes populaires. Plutôt que d'y voir l'effet d'une supposée ignorance, désinformation ou mauvaise volonté de ces dernières, nous pouvons faire l'hypothèse que ce désintérêt s'explique en partie par le fait que l'écologie est souvent conçue et présentée d'une manière elle-même conforme aux intérêts de ces classes dominantes. A partir d'une lecture de dernier ouvrage de Fatima Ouassak, cette analyse propose quelques pistes de réflexion et d'action pour le déploiement d'une autre politique écologique, menée par et pour les milieux populaires. La perspective d'un élargissement du front de la mobilisation écologique passe alors nécessairement par une réflexion sur le projet social et politique plus global derrière lequel on souhaite rassembler.

L'ÉCOLOGIE DOMINANTE DES CLASSES SUPÉRIEURES

Dans son dernier ouvrage intitulé *Pour une écologie pirate*, la politologue et militante antiraciste et féministe Fatima Ouassak prend pour point de départ le constat selon lequel la mobilisation sur les enjeux écologiques reste aujourd'hui « composée essentiellement de populations issues des classes moyennes et supérieures blanches. C'est un mouvement qui n'est pas populaire, en tout cas pas assez au regard de la gravité de la situation »¹. Cet état de fait constituerait en lui-même un paradoxe, puisque ce sont, selon elle, les classes populaires « qui ont le plus à gagner de la lutte contre le réchauffement climatique »². Pourtant, il semble bien que l'écologie soit devenue un thème « populaire » au sens d'omniprésent dans l'espace public, médiatique et politique contemporain. Mais, selon Ouassak, ce thème prend, dans sa forme actuellement dominante, un visage fondamentalement « blanc et bourgeois » : c'est-à-dire pensé avant tout par et pour les groupes situés dans les étages supérieurs des hiérarchies économiques, raciales et patriarcales qui structurent nos sociétés³.

¹ Fatima OUASSAK, *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*, Paris, La Découverte, 2023, p. 17. Voir aussi July ROBERT, « L'écologie pirate de Fatima Ouassak : un projet de résistance et de libération », *Démocratie*, n°6, juin 2023, pp. 10-11.

² *Ibid.*, p. 18.

³ La perspective de Ouassak s'ancre résolument dans les « quartiers populaires » urbains et périurbains composés en grande partie de populations non-blanches. Cette position à l'intersection des rapports de classe et de race, où la notion de « classes

Cette situation s'explique pour Ouassak par l'existence d'un « intérêt stratégique des classes moyennes et supérieures blanches à s'accaparer le champ de l'écologie et à se positionner comme la seule classe écologique »⁴. Cet accaparement intéressé produit un double effet : d'une part, ces classes sont perçues et se perçoivent comme porteuses des idées, pratiques et modes de vie supposés constituer la clé de la transition écologique ; d'autre part et plus fondamentalement, elles s'assurent ainsi de rendre tout traitement de la question écologique inoffensif à l'égard de leur domination sociale et économique structurelle qui, réinscrite au sein du mode de production capitaliste (intrinsèquement productiviste) dont elle est inséparable, constitue pourtant la cause principale du désastre climatique et écologique.

Posant le même constat dans un ouvrage de 2015⁵, le sociologue Jean-Baptiste Comby a étudié la production idéologique, médiatique et politique de la forme qu'il juge dominante du discours sur l'écologie, caractérisée par une approche technologique, individualiste et morale, qui a tendu et tend encore à *dépolitiser* la manière d'appréhender la question écologique, en occultant la dimension fondamentalement *sociale*⁶.

« Les dérèglements climatiques sont généralement présentés comme un problème environnemental, une affaire économique, un défi technologique ou un enjeu moral. S'ils sont certes un peu tout ça, ils sont avant tout le produit d'une organisation sociale qui depuis plus d'un siècle poursuit et accentue sa subordination aux logiques capitalistes. Autrement dit, le climat, c'est un problème social qui est rarement présenté comme tel. C'est un problème qui interroge frontalement l'organisation des rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. Et si l'on définit la politique comme l'institution de ces structures sociales (institution scolaire, marché du travail, aménagement du territoire, répartition des richesses, etc.), alors circonscrire la question climatique aux registres de la technique, du marché ou de l'individu, revient à la sortir de la sphère collective des débats publics et donc à la dépolitiser »⁷.

Si à peu près tout le monde semble s'accorder aujourd'hui sur la nécessité de transformer notre société en tenant compte des contraintes écologiques, rares sont ceux qui clament haut et fort que cela doit passer par une transformation des *structures sociales*. Changer les sociétés, mais sans réelles transformations sociales, c'est-à-dire sans toucher aux rapports de pouvoir qui structurent et hiérarchisent les sociétés capitalistes : voilà, selon Comby, l'absurdité du mythe du changement écologique par l'innovation technologique, le marché et la consommation responsable. Ainsi, ce que Comby appelle la « morale éco-citoyenne » prescrit d'aborder la crise écologique par le prisme du changement *individuel*, et particulièrement par le changement des comportements de *consommation*, par rapport auxquels les seules formes d'intervention publique doivent consister à informer et « sensibiliser » afin d'orienter des comportements de consommateurs circulant et échangeant dans le cadre du marché⁸. L'un des effets non négligeables de cette approche en

populaires » est toujours déjà marquée et surdéterminée par un stigmatisme racial, explique pour une part la focalisation de son ouvrage sur les enjeux des violences policières vis-à-vis des populations non-blanches. Si cette approche est ainsi marquée par la spécificité française de la figure des « banlieues » et de leurs enjeux propres, elle n'en ouvre pas moins des perspectives plus larges dont nous pouvons nous saisir, quitte à devoir les adapter pour pouvoir les transposer à d'autres figures (blanches et non-blanches) des « classes populaires », notamment en Belgique.

⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁵ Jean-Baptiste COMBY, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Liber/Raisons d'agir, 2015.

⁶ Qu'il s'agisse là de la forme dominante implique par définition qu'il existe d'autres formes (dominées) de discours et de pratiques écologiques, mais qui n'ont pas (encore) réussi à conquérir l'hégémonie au niveau des représentations et des institutions politiques. C'est précisément au sein de tels espaces militants alternatifs que l'idée d'une écologie populaire est régulièrement mobilisée et développée. Voir par exemple la captation vidéo du panel rassemblant Youna Murette, Marie Gobert et Ruth Paluku Atoka intitulé « Poser les bases d'une écologie populaire » qui s'est tenu en Belgique dans le cadre du Climate Justice Camp 2020 : URL : <https://youtu.be/z1Bt6Q6jp-I> (consulté le 10 mai 2023).

⁷ J.-B. COMBY, « Le climat, un problème social rarement présenté comme tel », *Agir par la culture*, n°56, hiver 2018, URL : <https://www.agirparlaculture.be/jean-baptiste-comby-%e2%80%89le-climat-un-probleme-social-rarement-presente-comme-tel-%e2%80%89/> (consulté le 10 mai 2023).

⁸ Ce qui signifie que cette morale éco-citoyenne est tout entière située à l'intérieur du paradigme néolibéral. Comby écrit à propos de l'idée de « sensibilisation » aux enjeux écologiques propre à la morale éco-citoyenne : « c'est surtout la philosophie sociale de la sensibilisation qui doit être discutée. Celle-ci correspond à l'idéologie de la communication qui est centrale dans l'ère néolibérale et qui repose sur une conception behavioriste et postmoderne de l'individu. Celui-ci serait affranchi des carcans sociaux d'antan, il serait réflexif et en mesure d'agir de manière responsable. Dès lors, en modifiant les comportements

termes de « consomm-action éco-citoyenne » est d'occulter le débat démocratique majeur qui doit être mené sur la nécessité d'une intervention *collective* forte au niveau de la *production* (que produire, comment produire, pour répondre à quels besoins), au-delà de simples mécanismes marginaux d'incitation dans le seul champ de la consommation ou de l'innovation technologique.

Un second effet de cette approche dépolitisante réside en une forme de valorisation symbolique et de distinction sociale au profit des groupes dominants qui sont, en vertu de leur position socio-économique privilégiée, capables de payer le surcoût exigé par une consommation labellisée « durable ». Elle permet aux plus riches s'acheter une bonne conscience écologique et de la mettre en avant à partir de quelques pratiques jugées exemplaires dans l'un ou l'autre domaine de leur vie quotidienne (logement aux normes écologiques, consommation responsable, « zéro déchet », voitures électriques⁹, etc.) et ce sans avoir à remettre en cause leur style de vie dans son ensemble – et particulièrement le modèle économique, les inégalités et les rapports sociaux de domination qui le rendent possible. Comby parle d'un véritable « coup-double » pour les privilégiés : en plus d'être matériellement et structurellement moins exposés, « moins vulnérables mais aussi les plus résilients (assurances, relais familiaux et amicaux, maisons secondaires, accès privilégiés aux soins, etc.) face aux pollutions et aux catastrophes naturelles, ils profitent plus facilement des gratifications symboliques offertes par la morale éco-citoyenne »¹⁰. L'individualisation du problème au prisme de l'éco-citoyenneté permet non seulement de ne pas questionner les comportements polluants des classes privilégiées, mais conduit jusqu'à les valoriser comme étant les plus proprement écologiques, alors que de nombreux indicateurs statistiques montrent que ces classes ont des styles de vie présentant la plus forte empreinte carbone (entre autres indicateurs de l'impact écologique), et ce même si leurs membres se disent plus facilement soucieux d'agir en éco-citoyens¹¹.

En retour, ce sont les classes populaires qui sont présentées comme ataviquement coupables de comportements polluants, sales et dangereux¹², alors qu'elles sont souvent porteuses de styles de vie d'autant plus soutenables écologiquement qu'ils sont économiquement contraints – et qu'elles sont de surcroît les premières victimes des pollutions et catastrophes climatiques. Double peine pour les classes populaires : « Sans organisation écologique, les classes populaires – et en particulier leurs fractions vivant dans les quartiers populaires – sont non seulement condamnées à littéralement étouffer, mais en plus à être tenues pour responsables de leur propre malheur : elles polluent à cause de leurs vieilles voitures diesel... »¹³.

UN REJET POPULAIRE DE L'ÉCOLOGIE ?

Face à une telle appropriation bourgeoise de la question écologique passée au moulinet de la morale éco-citoyenne, et dans un mouvement tout à fait compréhensible de contre-distinction, les classes populaires peuvent être tentées de jeter le bébé (les enjeux écologiques en général) avec l'eau du bain (le traitement moral-éco-citoyen de ces enjeux). Il est sans doute important à ce stade de la réflexion de poursuivre le geste de Ouassak et de Comby et de faire l'hypothèse selon laquelle se joue dans ce rejet non pas une ignorance ou une mécompréhension de l'écologie qui appellerait davantage de pédagogie ou de « sensibilisation », mais au contraire une conscience tout à fait lucide du fait que cette forme-là d'écologie, n'étant faite ni pour

individuels, on réglerait les problèmes collectifs. C'est un peu le retour de la main invisible d'Adam Smith. Sauf que les sciences sociales nous enseignent que c'est bien plutôt le social qui oriente les comportements individuels réguliers, routiniers » (*ibid.*).

⁹ Voitures électriques dont le bilan écologique global est très loin d'être positif, particulièrement si l'on se rappelle que la crise écologique ne se limite pas au seul enjeu des émissions de gaz à effet de serre, mais enveloppe la question des déchets, de la production énergétique en général, de la durabilité et des conditions d'extraction des minerais et autres « terres rares » utilisées dans un grand nombre de procédés de fabrication de haute technologie (notamment des batteries), etc.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Il existe une corrélation forte entre richesse et empreinte carbone (pour se limiter à ce seul indicateur), et ce aussi bien à l'échelle des rapports Nord-Sud qu'au sein d'un pays comme la Belgique où les 10% des ménages les plus riches émettent quatre fois plus de CO₂ que les 10% les plus pauvres (Petra LEVAY, Josefina VANHILLE, Gerlinde VERBIST en Tim GOEDEME, « De sociale verdeling van broeikasgassen in België », Centrum voor social beleid Herman Deleeck, Universiteit Antwerpen, juillet 2019, URL : <https://repository.uantwerpen.be/docman/irua/10be9f/161528.pdf>, consulté le 10 mai 2023).

¹² Réactivant une fois encore l'image séculaire des « classes laborieuses, classes dangereuses ».

¹³ F. OUASSAK, *op. cit.*, p. 54.

ni avec elles, n'est ni souhaitable ni efficace. Ainsi selon Comby :

« Reconnaître et comprendre tout ce qu'il peut y avoir d'écologique dans les styles de vie des moins privilégiés permet d'expliquer leur indifférence à l'égard de l'écologie officielle, une écologie de "bonne conscience" pour reprendre leurs termes. Face aux ampoules basse consommation, au bio, aux voitures propres, aux équipements à haute performance énergétique ou aux normes vertes de la rénovation, les membres des classes populaires pointent d'abord les coûts matériels de cet écologisme technologique. Face aux injonctions à se comporter en éco-citoyen, c'est-à-dire à réfléchir chacun de ses faits et gestes pour évaluer leur empreinte carbone, ils soulignent soit le manque d'alternative, soit l'intégration ancienne de ces modes de faire dans leur quotidien, et ce pour préserver non pas la planète mais leur portemonnaie. Face aux crédits d'impôt ou aux prêts à taux zéro, ils se sentent là encore à distance de ces dispositifs qui supposent une aisance comptable et un ethos de petit entrepreneur »¹⁴.

Face à la méfiance populaire vis-à-vis de l'écologie, il y aurait ainsi deux attitudes à éviter pour les organisations associatives et syndicales issues du mouvement ouvrier. Premièrement, il ne peut s'agir de simplement se résigner à cet apparent divorce entre les classes populaires et l'écologie et d'abandonner purement et simplement les enjeux écologiques que l'on tiendrait dès lors pour secondaires, voire superflus, passant en arrière-plan d'autres considérations jugées plus urgentes (pouvoir d'achat, emploi, etc.). Il ne s'agit aucunement de minimiser l'urgence réelle des luttes pour le pouvoir d'achat pour les classes populaires, mais bien de contester l'idée selon laquelle ces enjeux empêcheraient par principe tout intérêt des classes populaires pour les enjeux écologiques. La bien trop réelle urgence de ces enjeux économiques immédiats pour les classes populaires devrait plutôt nous inviter à les articuler avec les enjeux écologiques dont ils ne sont en réalité aucunement détachés. Le rapport des classes populaires à l'écologie n'est pas réductible à un pur et simple rejet, mais relève d'une opposition à un *certain type* d'écologie – et esquisse donc en filigrane des intérêts spécifiques à faire valoir autour de ces enjeux et dans la manière de les traiter : une autre écologie, *populaire*. Or, comme le soutient Comby : « Ces visions populaires de l'écologie ne pourront donc s'exprimer et concurrencer les visions bourgeoises que quand les membres des classes dominées parviendront à se faire entendre médiatiquement et politiquement »¹⁵.

Deuxièmement et par conséquent, la question ne peut pas simplement être pour nous de savoir comment parvenir à mobiliser les classes populaires autour d'enjeux écologiques « tels quels », c'est-à-dire tels qu'ils sont le plus souvent déjà pensés et représentés aujourd'hui de façon dominante, dans un cadre qui en a toujours déjà assuré le formatage au service des intérêts des classes dominantes, blanches et bourgeoises. Selon Ouassak, une telle approche ne serait pas sans relents paternalistes et colonialistes d'objectification et d'infantilisation des classes populaires, implicitement jugées incapables de s'organiser politiquement autour de ce qu'elles auront établi elles-mêmes comme constituant leurs intérêts propres¹⁶. La question stratégique d'une écologie populaire n'est donc pas d'abord celle de la mobilisation, de l'élargissement du front écologique par la promotion de sa diversité sociale et culturelle : la question est avant tout celle des « caractéristiques du projet politique derrière lequel on appelle à se rassembler »¹⁷.

LA MENACE D'UNE ÉCOLOGIE RÉACTIONNAIRE

Or, du point de vue de ses finalités, loin de toute perspective émancipatrice ambitieuse pour les classes populaires et les groupes sociaux dominés, le projet écologique dominant, malgré les atours progressistes dont il peut parfois se parer, vise en réalité avant tout à maintenir une forme de statu quo : un maintien des privilèges en sursis pour des classes moyennes et supérieures qui sentent le ciel se couvrir et le sol gronder sous leurs pieds. C'est pourquoi il s'agit, selon Ouassak, d'un projet littéralement conservateur, dans le cadre duquel il s'agit toujours, selon des expressions symptomatiques, de « protéger la nature », « préserver

¹⁴ J.-B. COMBY, *op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ F. OUASSAK, *op. cit.*, pp. 18-20.

¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

l'environnement », et ce afin que « *nos* enfants puissent avoir une vie aussi bonne que la nôtre »¹⁸. Faire durer le statu quo encore un peu, ralentir la catastrophe mais sans réelle transformation sociale, changer pour que rien ne change : c'est en vertu de ce caractère fondamentalement conservateur que, derrière le visage « cool » de l'éco-citoyenneté comme style de vie bourgeois, rôde déjà selon Ouassak la tentation d'un programme écologique d'extrême-droite, fasciste et réactionnaire. En effet, lorsque l'on abandonne toute perspective de lutte offensive pour l'émancipation, l'élargissement et l'approfondissement de nouveaux droits pour toutes et tous, la perspective par défaut devient celle de la défense de « nos » droits devenus des privilèges exclusifs et par là même toujours menacés. Dans une telle logique défensive, « protectionniste » et réactive, ce n'est pas un hasard si l'extrême droite semble parvenir à se brancher sur les thèmes écologiques, qu'elle métabolise à partir de ses propres catégories et perspectives de fermeture, d'exclusion et d'exposition à la mort de tous les « Autres » :

« L'extrême droite française défend un projet politique clair et assumé, avec une dimension écologique de plus en plus importante, notamment autour de la terre, de la démographie, du climat, des migrations et de la question raciale. Projet dont l'ambition est de renforcer encore les frontières européennes et de mettre fin à l'État de droit démocratique pour instaurer un régime d'exception vis-à-vis des populations non blanches, musulmanes et habitant les quartiers populaires. Ce projet raciste est d'autant plus inquiétant que, face à lui, n'existe aucun projet écologique antiraciste portant sur les mêmes questions (terre, démographie, climat, migrations, question raciale), porté et défendu dans les institutions et les Assemblées. Il n'est pas question ici du discours humanitaire, paternaliste ou louant la richesse de *la diversité*, mais d'un projet politique dans lequel l'antiracisme et l'abolition des frontières seraient placés au centre – comme sont au centre du projet d'extrême droite le racisme et le durcissement des frontières »¹⁹.

On le voit, il n'y a pour Ouassak aucun lien intrinsèque et automatique entre l'attention aux enjeux écologiques et les luttes pour la justice, la dignité et l'égalité : « l'écologie ne défend pas forcément les enjeux d'égalité humaine ; elle peut être fasciste, réactionnaire, sexiste, transphobe »²⁰. Là encore il faut n'y voir aucune raison pour le mouvement syndical et ouvrier de délaisser l'écologie, tout au contraire : c'est précisément pour cette raison qu'il s'agit pour les forces progressistes de constituer le pôle d'une écologie populaire qui s'oppose à toutes les formes d'appropriation au mieux inefficace (côté morale éco-citoyenne), et au pire dangereuse et mortifère (côté écologie réactionnaire), de l'écologie. Renouer, autrement dit, avec le slogan d'André Gorz : ce sera *leur écologie ou la nôtre*²¹. Là réside selon nous la véritable force du vibrant appel à l'utopie dans l'ouvrage de Ouassak : non pas un appel à la douce rêverie sans conséquences, mais au contraire un sens stratégique très conséquent du fait qu'il ne sera possible de sortir de la spirale de la défaite (sur le plan écologique aussi bien que socio-économique ou sur celui des luttes antiracistes) qu'en rassemblant autour d'un projet ambitieux d'émancipation pour toutes et tous, qui requiert un long et patient travail d'organisation, d'alliances et de transformations des institutions existantes. Selon Ouassak, « soit la question climat est l'occasion de lutter contre les injustices, de mettre hors d'état de nuire le système colonial-capitaliste, de refonder notre rapport au monde, un monde qui ne soit plus régulé par la domination et le profit, sans hiérarchisation des humains et des terres ; soit c'est au contraire l'occasion de renforcer les injustices entre d'un côté un monde où l'on vit bien et où l'on cultive sa liberté, et de l'autre un monde où l'on étouffe ». Et l'autrice d'ajouter : « Ces deux mondes (co)existent déjà »²².

¹⁸ *Ibid.*, pp. 24-27.

¹⁹ *Ibid.*, p. 143.

²⁰ *Ibid.*, p. 24.

²¹ André GORZ, *Leur écologie et la nôtre. Anthologie d'écologie politique*, Paris, Seuil, 2020.

²² F. OUASSAK, *op. cit.*, pp.152-153.

ÉCOLOGIE POPULAIRE ET JUSTICE SOCIALE

L'écologie ressemble donc fondamentalement à un champ de bataille²³ : elle n'est pas et ne sera jamais ce grand opérateur d'unité politique que semblent espérer celles et ceux qui voient dans la catastrophe environnementale une forme de grand effondrement qui frappera l'ensemble de l'humanité de façon indiscriminée, unifiée et unificatrice, forçant à un sursaut de conscience face à l'apocalypse. Si les catastrophes écologiques sont bien vouées à se multiplier et s'intensifier à l'avenir, rien ne permet de penser que, à rapport de force politique inchangé, elles conduiront automatiquement à une prise de conscience globale et, surtout, à des actes de la part des acteurs et institutions détentrices de pouvoir décisionnel significatif au niveau systémique, au-delà de déclarations d'intention dans l'immédiat après-coup des formes le plus spectaculaires de tels événements. Nul effondrement qui viendra faire éclater la vérité et forcer une prise de conscience généralisée : plutôt une multiplicité d'effondrements, plus ou moins visibles, qui ont déjà commencé depuis des décennies, qui se distribuent inégalement à travers la géographie et les groupes sociaux. Comme l'écrit Malcolm Ferdinand, « les effondrements environnementaux ne touchent pas tout le monde de la même façon et n'effacent aucunement les effondrements sociaux et politiques déjà en cours »²⁴. Les dérèglements climatiques affectent les groupes humains de manière différenciée, selon des logiques géographiques mais aussi en termes de structuration d'inégalités et de rapports de domination (genre, race, classe).

L'écologie populaire implique une prise en compte explicite et centrale de l'incidence inégale des dommages écologiques sur les différents groupes sociaux²⁵. Sur le plan socio-économique, ce sont les classes populaires, et les franges pauvres de celles-ci en particulier, qui sont les plus exposées aux conséquences négatives des dérèglements écologiques. Or, comme le documentent abondamment les travaux de Joan Martínez Alier, les classes populaires sont aussi les premières à prévenir et lutter contre ces catastrophes. Parler avec lui d'un « écologisme des pauvres » ne veut certes pas dire que les pauvres seraient écologistes spontanément ou en toutes circonstances²⁶, mais que dans de nombreux cas de conflits « écologico-distributifs »²⁷, les pauvres sont du côté de la défense de la conservation des ressources et de la viabilité de l'environnement – et ce même si souvent ils et elles ne se revendiquent pas explicitement d'un positionnement ou d'une idéologie écologiste²⁸.

Il devient dès lors formellement possible d'interpréter comme des conflits écologiques des conflits sociaux, passés comme présents, dont les acteurs refusent d'être qualifiés d'écologistes²⁹. Cela ne manquerait pas en retour de nous à inviter à repenser les catégories au moyen desquelles l'approche dominante de l'écologie tend à structurer la problématique et à cadrer nos préconceptions de ce qui relève ou pas de la question écologique. Nous pouvons alors découvrir que le ressort principal de l'écologie populaire n'est pas avant tout la protection ou le respect sacré de la nature, mais « l'intérêt matériel que représente l'environnement, source et condition de la subsistance »³⁰. L'écologie populaire est, en ce sens, une écologie dont les fondements éthiques et politiques sont profondément matérialistes : ils sont liés à une conscience forte de la dépendance matérielle qui lie les collectifs humains avec les milieux *dont* et *dans lesquelles* ils vivent³¹.

²³ « Loin d'unifier, la nature divise » (Bruno LATOUR, Nikolaj SCHULTZ, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, Paris, La Découverte, 2022, p. 11).

²⁴ Malcolm FERDINAND, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil, 2019, p. 13.

²⁵ Joan Martínez ALIER, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris Les petits matins/Institut Veblen, 2014, p. 141.

²⁶ *Ibid.*, p. 13.

²⁷ Terme utilisé par Alier pour décrire les dynamiques sociales conflictuelles générées dans l'exercice du pouvoir par différents acteurs lorsqu'ils entrent en conflit sur les ressources naturelles, au niveau de leur accès, de leur gestion ou de l'impact de leur utilisation.

²⁸ *Ibid.*, p. 142.

²⁹ *Ibid.*, p. 44.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Le matérialisme n'est pas compris ici dans le sens courant d'attachement superflu aux biens de consommation (synonyme de « consumérisme »), mais comme position philosophique, caractéristique des différents courants socialistes, prenant en compte

Selon Alier, cet engagement écologique « ne découle pas vraiment d'une préoccupation pour les droits d'autres espèces ou des générations humaines futures, il traduit plutôt une préoccupation pour les humains pauvres d'aujourd'hui. Ses fondements éthiques et esthétiques ne sont pas les mêmes que ceux du culte de la nature sauvage. Son éthique naît d'une demande de justice sociale contemporaine entre les êtres humains »³².

PISTES STRATÉGIQUES POUR LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER

Quelles leçons pourrions-nous tirer de tout cela, en tant qu'organisations liées au mouvement ouvrier ? Nous pouvons tenter de schématiser trois niveaux d'action possible, selon le triptyque historique du MOC « Voir-Juger-Agir » :

- ❖ *Voir* : Se positionner en posture de réception, d'écoute et de *co-construction des intérêts sociaux* qui s'expriment dans différentes pratiques, discours et demandes qui peuvent se formuler dans une grande variété de langages et registres de justification, pas nécessairement dans le registre usuel de l'écologie. Un véritable travail d'enquête doit ici être mené pour tenter de construire un savoir commun des intérêts et des pratiques écologiques populaires.
- ❖ *Juger* : Se placer en position de condensation et d'intensification de ces intérêts agglomérés dans ce qu'il s'agit alors de penser, articuler et défendre comme une *position proprement populaire dans le champ conflictuel de l'écologie*. Il s'agit ici d'un moment de politisation, de contradiction et d'introduction d'une forme consciente de conflictualité dans le champ trop souvent (faussement) pacifié de l'écologie.
- ❖ *Agir* : Déployer des stratégies d'action collective (et non des appels à la prise de conscience et au changement de comportement individuel) en vue d'une *réappropriation démocratique, à la fois locale et globale, de l'économie*, de la production et de la gestion des territoires, afin d'enrayer la perturbation mortelle du « métabolisme » entre les groupes humains et les milieux naturels où et dont ils vivent³³.

Selon Ouassak, c'est en effet le système colonial-capitaliste qui « trie et hiérarchise les humains et les terres afin de mieux exploiter et tirer profit des sous-humanisés et des terres dépréciées. Cette hiérarchisation est à la fois un effet du système colonial-capitaliste et une cause du désastre écologique, lequel renforce encore la hiérarchisation des humains et des terres »³⁴. En réponse à ce constat pénible, l'autrice invite à lier les luttes pour la terre, les luttes syndicales et les luttes culturelles³⁵, et nous partage une « certitude » : « en Europe, seul un projet de libération du système colonial-capitaliste pourra participer à régler le problème du réchauffement climatique »³⁶.

l'aspect déterminant des conditions matérielles (économiques, technologiques, environnementales, etc.) sur la vie des sociétés et des individus. « Être matérialiste aujourd'hui, c'est prendre en compte, en plus de la reproduction des conditions matérielles favorables aux humains, les conditions d'habitabilité de la planète Terre » (B. LATOUR, N. SCHULTZ, *op. cit.*, p. 23).

³² J. M. ALIER, *op. cit.*, p. 44.

³³ Marx écrivait déjà en 1867 : « [La production capitaliste] perturbe d'un autre côté le métabolisme entre l'homme et la terre, c'est-à-dire le retour au sol des composantes de celui-ci usées par l'homme sous forme de nourriture et de vêtements, donc l'éternelle condition naturelle d'une fertilité durable du sol. Elle détruit par là même à la fois la santé physique des ouvriers des villes et la vie intellectuelle des ouvriers agricoles. [...] Comme dans l'industrie urbaine, l'augmentation de la force productive et le plus grand degré de fluidité du travail sont payés dans l'agriculture moderne au prix du délabrement et des maladies qui minent la force de travail proprement dite. Et tout progrès de l'agriculture capitaliste est non seulement un progrès dans l'art de piller le travailleur, mais aussi dans l'art de piller le sol ; tout progrès dans l'accroissement de sa fertilité pour un laps de temps donné est en même temps un progrès de la ruine des sources durables de cette fertilité. [...] Si bien que la production capitaliste ne développe la technique et la combinaison du procès de production social qu'en ruinant dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur » (Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, Section IV, chapitre XIII, Paris, PUF, 1993, pp. 565-567).

³⁴ F. OUASSAK, *op. cit.*, pp. 118-119.

³⁵ *Ibid.*, p. 87.

³⁶ *Ibid.*, p. 153.

Dans ce contexte, l'expression « écologie populaire » constitue déjà à elle seule un slogan, un mot d'ordre, une prise de position dans un champ polémique. « Ecologie populaire » veut alors dire : élaborons et défendons un programme d'écologie qui identifie dans le capitalisme, intrinsèquement et irrémédiablement productiviste, la cause commune des injustices sociales, du saccage de nos milieux et de la destruction de nos vies. Contre l'appropriation bourgeoise et réactionnaire des enjeux écologiques, l'écologie populaire consiste à revendiquer : non pas la préservation de nos petites enclaves écologiques plus ou moins vivables au prix de l'exclusion des « Autres », mais la capacité collective à « organiser nos activités de manière à satisfaire les besoins de toutes et tous et à leur donner du sens »³⁷. Loin d'une simple défense désincarnée de « la nature », l'écologie populaire a pour projet de se réappropriier collectivement, pour toutes et tous, les conditions d'une vie humaine digne et libre : « la seule liberté possible est que l'homme social, les producteurs associés règlent rationnellement leurs échanges avec la nature, qu'ils la contrôlent ensemble au lieu d'être dominés par sa puissance aveugle et qu'ils accomplissent ces échanges en dépensant le minimum de force et dans les conditions les plus dignes, les plus conformes à leur nature humaine »³⁸.

Seule une telle organisation collective consciente permettrait « le développement des forces humaines comme fin en soi, le véritable royaume de la liberté »³⁹ – dont la condition préalable était selon Marx la réduction du temps de travail.

Jean MATTHYS

Chargé de recherches à la FTU

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de christine.steinbach@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditrice responsable : Dominique Decoux

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

³⁷ Antoine BLANCHARD, Elie TEICHER, « Le communisme contre la crise écologiste », *Politique*, n° 122, mai 2023, p. 38.

³⁸ K. MARX, *Le Capital*, Livre III, section VII, chapitre XLVIII, Paris, Edition Sociales, 1976, p. 742.

³⁹ *Ibid.*